

## PREMIERS SECOURS EN ÉQUIPE DE NIVEAU 1



### Durée

35 heures



### Lieu

Intra / Inter



### Groupe

12 personnes  
maximum



### Tarif

Nous contacter

### ■ Prérequis

Être âgé de 16 ans minimum  
Autorisation parentale pour les mineurs.

### ■ Public concerné

Toutes personnes désirant intégrer une équipe de secours.  
Personnes se formant à certains métiers, Maître-nageur, Nageur Sauveteur, Brevet d'état sportif, pisteur secouriste...

### ■ Objectifs

Acquérir les capacités nécessaires afin de porter secours, sur le plan technique et humain, à une ou plusieurs victimes, en agissant seul ou au sein d'une équipe, avec ou sans matériel, dans l'attente ou en complément des services publics de secours concernés.

### ■ Compétences visées

- Evoluer dans le cadre juridique applicable à son action de secours et dans le respect des procédures
- Assurer une protection immédiate, adaptée et permanente.
- Réaliser le bilan d'une victime et assurer sa transmission aux services appropriés.
- Réaliser des gestes de secours.
- Assister des équipiers secouristes lors d'une manœuvre d'immobilisation, de relevage ou de brancardage.
- Adapter son comportement à la situation ou à l'état de la victime.

### ■ Méthodes pédagogiques

Exposés interactifs  
Démonstrations.  
Mise en situation simulée.

### ■ Modalités d'évaluation

Avoir suivi l'ensemble de la formation

Satisfaire aux modalités certificatives (mises en situation) du référentiel Interne de la Fédération CROIX BLANCHE

## ■ Organisation de la formation / programme

Formation de 35 heures en présentiel.

- Protection
- Les accidents d'exposition à un risque viral et infectieux
- Les bilans
- Détresse respiratoire
- Détresse circulatoire
- Traumatismes
- Détresses neurologiques
- Perte de connaissance
- Arrêt cardiaque
- Noyade

## ■ Sanction

Certificat de compétence de secouriste.

## ■ Modalités d'accès et délais d'attente

Formation réalisable en Inter/intra.

- Intra nous consulter
- Inter : inscription en ligne possible jusqu'à 24h du début de la formation en fonction des places disponibles (information en ligne ou contacter le secrétariat)

## ■ Maintien et actualisation des compétences

6 h annuelle OBLIGATOIRE.

Maintien des connaissances techniques ;

Actualisation et le perfectionnement des connaissances

Acquisition de nouvelles techniques et procédures.

## ■ Formation accessible aux personnes handicapées

La formation est accessible aux personnes handicapées.

Pour une prise en compte optimale, veuillez nous contacter afin d'étudier les possibilités

## ■ Qualification des formateurs

- Formateurs aux Premiers Secours (ou équivalent) à jour d'obligation de formation continue.

## ■ Contact de la formation



[contact@croixblanche92.org](mailto:contact@croixblanche92.org)

[www.croixblanche92.org](http://www.croixblanche92.org)

Monsieur Stoltz Mathieu : 06.24.55.54.87

- Programme conforme à l'arrêté du 23 Août 2018.